

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATTRACTIVITÉ ET FIDELISATION DES COMPÉTENCES TECH DANS L'ÉTAT : LA DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE DEVIENT ORGANISME CERTIFICATEUR POUR LES INTRAPRENEURS DE STARTUPS D'ÉTAT ENGAGÉS DANS LA CONCEPTION D'UN SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE. CINQ INTRAPRENEURS EN BÉNÉFICIENT DÈS AUJOURD'HUI.

Paris, le 19 septembre 2023

Pour encourager l'intraprenariat et la création de services numériques basés sur l'approche beta.gouv.fr, la direction interministérielle du numérique (DINUM), intervenant sous l'égide du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, devient un organisme certificateur de compétences pour les intrapreneurs de Startups d'État, leur permettant de bénéficier de la certification « Concevoir un service public numérique au sein de l'État ». À l'occasion de l'événement du 18 septembre 2023 portant sur le numérique et les politiques prioritaires du Gouvernement, 5 agents publics exerçant des fonctions variées - intrapreneurs de Startups d'État viennent de recevoir cette certification.

Agent public du terrain au cœur de la transformation numérique des politiques publiques, l'intrapreneur est le porteur de la Startup d'État, responsable de son investigation et de son déploiement. L'objectif de la certification « Concevoir un service public numérique au sein de l'État » est de valoriser les agents publics ayant fait un choix de carrière tourné vers l'intrapreneuriat, le numérique et le déploiement de produit ainsi que de faire reconnaître leur statut et les compétences acquises.

Fruit de leur expérience au sein du programme beta.gouv.fr de la DINUM, les intrapreneurs pourront désormais faire reconnaître leurs compétences et expérience acquises à la tête d'une Startup d'État.

Les 8 compétences concernées par la certification vont de la capacité de réaliser un pitch à la réussite de la création d'un service numérique en passant par l'investigation, le prototypage, la phase de test, le déploiement, le financement et le management d'une équipe.

Pour postuler, les candidats à la certification devront être intrapreneurs d'une Startup d'État avancée dans la phase d'accélération, dernière phase avant le transfert de la Startup d'État au sein d'une administration qui portera de manière pérenne le service.

Après avoir déposé un dossier, les candidats présélectionnés s'entretiendront pendant une heure avec un jury composé d'un responsable de portefeuille de Startups d'État et d'un intrapreneur ayant déjà reçu la certification. La procédure de certification prévoit une réponse sous un délai d'un mois. Deux sessions sont organisées par an, en novembre et en mai.

La DINUM attribue la certification « Concevoir un service public numérique au sein de l'État » par le biais de France compétences, unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Consulter le lien vers la certification cliquez ici : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6247/

« Agilité, pragmatisme, engagement, contact permanent avec le terrain et droit à l'erreur : être

Direction interministérielle du numérique

Tél: 01 71 21 12 50 - 06 10 60 41 19

Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse et événementiel



Fraternité

intrapreneur, c'est une opportunité unique de servir autrement l'intérêt général, au sein d'équipes riches d'une féconde mixité public/privé et pilotées par l'impact, tout en contribuant à la modernisation de l'administration. Un challenge de tous les instants, hautement gratifiant! Merci à la DINUM pour ce programme essentiel! »

Aurélie Prétat, magistrate et intrapreneuse <u>d'A-Just</u> service dédié à aider les juridictions dans l'affectation de leurs ressources humaines pour réduire les délais de justice, Startups d'État faisant partie des lauréates du fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoires (FAST) n°13.

Dans la continuité des enjeux de réinternalisation des compétences numériques dans l'État notamment décrits dans le <u>rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie</u>, le programme Entrepreneurs d'Intérêt Général est réorienté pour se concentrer désormais sur le recrutement d'experts et d'expertes du numériques liés aux politiques prioritaires du Gouvernement. C'est une promotion de 30 agents publics de la tech qui sera intégrée à l'équipe de l'incubateur de services numériques de la DINUM dont les recrutements débuteront à partir de fin 2023.

« Le rôle du numérique dans les politiques publiques est central : il peut apporter tellement aux services publics fondamentaux et aux fondamentaux des services publics.

C'est parce que nous souhaitons que le mérite de ces agents et les compétences qu'ils ont acquises soient reconnus dans le reste de leur carrière que nous leur remettons, pour la première fois, cette certification. Le numérique doit nous permettre l'efficience dans l'action et la décision, l'offre de nouveaux services, le gain de temps pour les agents, la personnalisation des informations et l'automaticité des démarches pour les usagers. Ce sont des gains d'efficacité, de temps et d'argent à portée de main. »

Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Direction interministérielle du numérique

Tél: 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19 Mél: floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse et événementiel